

Vive les impôts!

Non l'impôt n'est pas inique. Le citoyen contribuable serait bien avisé de comprendre que les contributions directes ou indirectes servent à financer les services nécessaires à la vie de chacun et au fonctionnement des entreprises françaises, à charge pour chaque citoyen et chaque entreprise de payer son écot.

En-tête réalisé par «le monde des lecteurs» pour un blog paru le 05/10/2012

Le titre à la Une du *Monde* du 2 octobre « Impôts : tout le monde va payer » me fait regretter le temps où les impôts s'appelaient les « contributions directes », laissant les contributions indirectes aux différentes taxes. Le mot « impôts » laisse entendre que l'Etat impose. Dans les mots, je préfère contribuer à la vie de la collectivité plutôt qu'être ponctionné par une lointaine entité qui impose, c'est-à-dire que je subirais malgré moi. Plus encore, le sous-titre de la double page « Les mesures fiscales du gouvernement visent les familles aisées et les hauts revenus. mais ils ne sont pas les seuls touchés ». Comme si on devait être touché par une espèce de maladie honteuse appelée « impôts ».

Cette impression est dans l'air du temps, mais est-ce bien citoyen de le penser ? Avant l'invention de l'argent, chacun donnait une part de son temps et de son énergie à entretenir les chemins, à faire son service militaire, à s'occuper des pauvres... Aujourd'hui, nous avons délégué à nos élus le soin d'organiser la vie collective. Nous contribuons financièrement comme nos élus le demandent. Nos exigences de service public devraient être à hauteur de nos contributions : n'exigeons de l'Etat que ce que nous lui donnons !

Le coût d'un kilomètre de tramway en 1910, en nombre d'heures de travail est sans doute cent fois moindre que celui d'un kilomètre de tramway en 2010. Le prix d'un char, d'un scanner, de dix ans d'études pour tous, d'une justice efficace, d'une société plus juste,... ira en grandissant avec la complexité de notre société, qu'elle soit basée sur des services publics payés par nos impôts ou sur des services à paiement direct comme les péages (marge bénéficiaire en plus et notion de service public en moins).

Le citoyen contribuable serait bien avisé de comprendre que les contributions directes ou indirectes servent à financer les services nécessaires à la vie de chacun et au fonctionnement des entreprises françaises, à charge pour chaque citoyen et chaque entreprise de payer son écot. Il faut aussi rappeler que c'est un vote citoyen qui a décidé que l'impôt serait redistributif, et que la solidarité entre citoyens vaut tout autant que la défense de l'intérêt individuel ou des groupes d'intérêt (lobbies). C'est à nous citoyens et donc à nos élus d'organiser l'argent public et de contrôler son utilisation. Peut-être aurons-nous moins tendance à penser que l'impôt est inique.

Il faut aussi comprendre que l'impôt permet à l'Etat d'acheter ses fournitures et d'investir dans les infrastructures, assurant ainsi le travail et le pouvoir d'achat de nombreux salariés. L'impôt paye aussi les fonctionnaires. Tous ces salariés consomment à leur tour des biens qu'il faut fabriquer ou des services. L'impôt a un rôle économique direct ou indirect. Vouloir moins d'Etat revient à vouloir éliminer un maillon du système fondé sur le travail de tous. Le seul aspect négatif est que l'impôt paye aussi les intérêts de la dette nationale dont les fruits ne profitent qu'à quelques-uns

.../...

L'Impôt : conséquence et non pas cause !

Dans le Monde du 7 mai 2013, Claire Gâtinois illustre le pessimisme des français. Les graphiques en toile d'araignée montrent leur déséquilibre : Ne pas déménager, ne pas accepter une baisse de revenu ni une hausse des impôts.

Il ne faut pas s'en étonner. Le discours des économistes agite le spectre du chomage qui empêche de songer à changer d'emploi et qui évite aussi d'être trop revendicatif. Tout au plus accepte-t'on de ne pas être augmenté. Une baisse de salaire serait revenir sur des avantages acquis, cette baisse du coût du travail ne profitant qu'aux actionnaires.

Concernant les impôts, le discours ambiant contribue à leur impopularité. Télévision, radio, journaux parlent savamment du montant de l'impôt, pris souvent comme une cause de désordre économique, et non comme une conséquence de nos choix de société. La déclaration annuelle de nos revenus est vécue comme une atteinte à la personne parce que nous ne faisons plus le lien entre cette contribution et les services dont nous profitons. Les politiques et les économistes oublient de nous dire que la vie en société a un coût. A la télévision, à la radio et dans les journaux, Il serait temps que l'on explique et réexplique au citoyen contribuable et à l'entrepreneur qu'avec ses «contributions» il achète des services. Que ferait une entreprise s'il n'y avait pas de route, que ferait un riche si les pauvres devaient mourir dans la rue, ou répéter les sanglantes révolutions.

Il est urgent que l'on rappelle les mécanismes de notre société, qu'on explique l'inflation des coûts des services publics, que l'espérance de vie a doublé en 100 ans, qu'un sous-marin nucléaire représente plus de deux fois le montant de la dette de la France, que l'Etat dépense l'équivalent d'une maison neuve pour la scolarité de chacun des 15 millions d'élèves en France.

Dans un monde qui se complexifie chaque jour un peu plus et où nos exigences de savoir, de sécurité, de cadre de vie et d'internationalisation sont de plus en plus grandes, il faut que chaque citoyen comprenne pourquoi nos contributions directes et indirectes augmentent.

L'impôt n'est pas une cause. C'est une conséquence. Espérons que les medias et les politiques sauront l'expliquer afin de nous remettre dans une vision positive et équitable de nos contributions aux services publics.

.../...

Dette nationale

Le théorème de JF Melon, selon lequel "*un Etat ne peut jamais être affaibli par ses dettes, parce que les intérêts sont payés de la main droite à la main gauche*" doit être fortement nuancé, car si l'Etat, par le service public, reverse à ses citoyens l'argent qu'il leur emprunte, tout le monde oublie la rémunération des actionnaires qui en évapore une partie. Vivre perpétuellement à crédit signifie qu'il faut aussi payer le coût du crédit. Le reversement amplifie les inégalités puisqu'il profite à ceux qui sont les plus riches.

Un particulier qui veut profiter rapidement d'un bien trop cher à acquérir accepte de payer le service que lui rend le banquier qui lui prête. C'est le cas d'un logement. Ce n'est pas le cas d'un réfrigérateur dont le coût peut être géré au quotidien, sauf chez les surendettés. L'Etat ou les collectivités locales ne devraient pas être dans cette vision à court terme, car ce sont des entités pérennes. Mais la méthode du bas de laine pour la gestion financière de l'Etat n'est pas enseignée dans les écoles de commerce, ni chez les banquiers. Commerçants et banquiers ont intérêt à vendre, aux particuliers comme à l'Etat.

Vivre à crédit coûte plus cher que payer comptant. Les citoyens français devraient comprendre qu'il suffirait de payer plus d'impôts (direct et indirect) pendant un court moment pour effacer la dette pour, à moyen terme, payer moins d'impôts puisqu'il n'y aurait plus d'intérêts à payer. Vouloir effacer la dette en réduisant les dépenses de l'Etat, voire en vendant un patrimoine immobilier est une solution de myope avec effets pervers : Sous-traiter les missions régaliennes ne saurait être bon pour une démocratie ; sous-traiter les services collectifs liés aux réseaux (énergie, transports, transmissions) et à la santé, c'est oublier qu'il faudra payer la marge bénéficiaire ; réduire les effectifs de la fonction publique, c'est traiter le symptôme et non la cause.

La France est actuellement en situation d'endettement chronique, voire de sur-endettement - M. Fillon, premier ministre, en son temps, a même employé le mot faillite.

C'est pendant les trente glorieuses qu'il aurait fallu se constituer des provisions à la Banque de France et à la Caisse des dépôts, pour que, la crise venant, ce soit l'Etat en concurrence avec les banques privées qui investissent dans des grands travaux propres à générer des emplois et des salaires corrects.

L'inverse s'est produit, la Banque nationale est devenue indépendante du politique, la frilosité s'est installée et les financiers surfent sur la vague qu'ils ont eux-mêmes créés.

Quel bonheur lorsque l'Etat redeviendra prêteur !

Les économies se préparent à long terme : prévenir par de l'action sociale (y compris une police plus utile et plus proche comme celle qui protège les plages ou les embouteillages), c'est diminuer la charge de la justice ; recruter des cadres moyens de qualité en les payant au prix de leur valeur, c'est s'assurer d'une administration cohérente et efficace...

Et quand vient une crise, c'est bien à l'Etat d'engager de grands chantiers (ou de grandes recherches) qui mobilisent ceux qui perdent leur emploi et qui dotent le pays d'investissements utiles.

Une petite dernière : Celui qui achète et qui revend des actions est-il différent de celui qui achète et qui revend des livres ? Oui, car il ne paie pas la TVA.

Contributions locales

Même celui qui habite au fin fond d'une campagne reculée profite des services communaux, départementaux ou régionaux. L'usage du chemin communal ou du réseau électrique suppose que quelqu'un contribue à son entretien. La loi française impose que les modifications de l'habitat soient soumises à des règles collectives pour la préservation du patrimoine, pour le traitement des déchets et eaux usées, pour la sécurité et l'hygiène et la santé, pour l'accès aux réseaux matériels ou virtuels. Aller acheter des chaussures une fois par an, offrir à ses enfants l'accès à l'école, assurer l'accès rapide des camions de pompiers rédiger son testament, trouver sa place au cimetière,... n'est possible que si l'infrastructure collective existe... Les accidents de la vie, matériels ou sanitaires ou sociaux, conduisent souvent à des conditions de vie dont il est difficile de sortir individuellement. Sauf à instaurer l'indignité de tous, la collectivité, solidaire par nature, porte assistance par des actions individuelles ou collectives (par exemple les structures de soins psychiatriques,...). Vivre quelque part en France n'est possible qu'en contribuant à l'élaboration et à l'entretien du cadre de vie.

L'assiette de chaque type de redevance est définie par les élus pour les niveaux municipaux, départementaux et régionaux, qui votent le montant des recettes à obtenir et la pente de redistributivité. Le cadastre sert de base et l'assiette est indexée sur la Contribution directe national (l'impôt sur le revenu). Les cas sociaux sont traités séparément.

Redevance d'habitation

La taxe d'habitation, même déguisée en CSG, devrait s'appeler "Redevance d'habitation", puisqu'elle concerne essentiellement le cadre de vie local et la solidarité entre les habitants.

La diversité de l'usage des services municipaux (départementaux, régionaux) complique le calcul de la redevance de chaque foyer. Habiter sur un terrain de 4000 m² à 5 km du centre ville concerne une faible population mais oblige la collectivité à des services plus coûteux. L'entretien des réseaux (voies, trottoirs, éclairages, égouts domestiques et pluviaux, EDF, eau potable, fils téléphoniques ou fibres optiques (enterrés ou aériens), irrigation des plantations), ou le ramassage des déchets ou les transports en commun ou les contrôles sanitaires (habitat insalubre, épandages, faune et flore invasive,...) ou le fonctionnement des services administratifs et sociaux... coûtent plus à la collectivité, rapporté à chaque logement, pour un habitat dispersé que pour un habitat densifié.

La diversité des situations sociales est comme la bio-diversité une richesse, à condition que chaque citoyen puisse vivre dans la dignité. La Redevance d'habitation doit être régulée.

Bail cadastral

L'impôt "Portes et fenêtres", en vigueur jusqu'en 1926, a été transformé partiellement en impôt foncier, basé sur le cadastre. On pourrait dire que cette manière de contribution collective représente le droit d'un propriétaire à jouir d'une parcelle du territoire français (dans certains pays, c'est un bail amphitéotique qui permet d'occuper la parcelle). Cette contribution pourrait s'appeler "Bail cadastral" pour faire comprendre au propriétaire que sa parcelle appartient au territoire national. Le montant de ce droit est défini en fonction de l'utilisation de cette parcelle. Par commodité, le montant de ce droit est fonction de la valeur d'échange de la parcelle, ou de sa valeur locative.

Redevance d'installation

La taxe d'équipement est la redevance nécessaire à chaque fois que s'érige une construction neuve ou que l'on transforme une mesure en immeuble, ou que l'on transforme un terrain agricole

en surface commerciale. A chaque évolution cadastrale, la collectivité doit investir pour adapter ses infrastructures, par exemple en créant une école supplémentaire ou un tout à l'égout... Cette contribution, qui n'intervient qu'une fois au moment du changement de destination de la parcelle, pourrait s'appeler "Redevance d'installation".

Transports en commun

Les transports en commun devraient être gratuits. S'ils sont gratuits pour les habitants, ils sont assumés par la collectivité. Avant la gratuité, la participation financière des usagers ne couvrait que 30% du coût global du services. Parfois le coût des opérations de perceptions dépasse la recette des tickets. La collectivité s'y retrouve au travers de multiples avantages : moins de parkings, moins de pollution, moins d'accidents (meilleure sécurité pour les vélos), meilleure convivialité, meilleur contrôle de l'urbanisation.

La gratuité des Transports en commun est payée par la redevance d'habitation.

Gestion des déchets

Les déchets sont un problème mondial à traiter localement. Plus on consomme, plus on jette. Certaines municipalités ont opté pour faire payer les déchets quotidien au poids et assurent la gratuité de l'enlèvement des encombrants et la mise en oeuvre de stations de compostage.

.../...

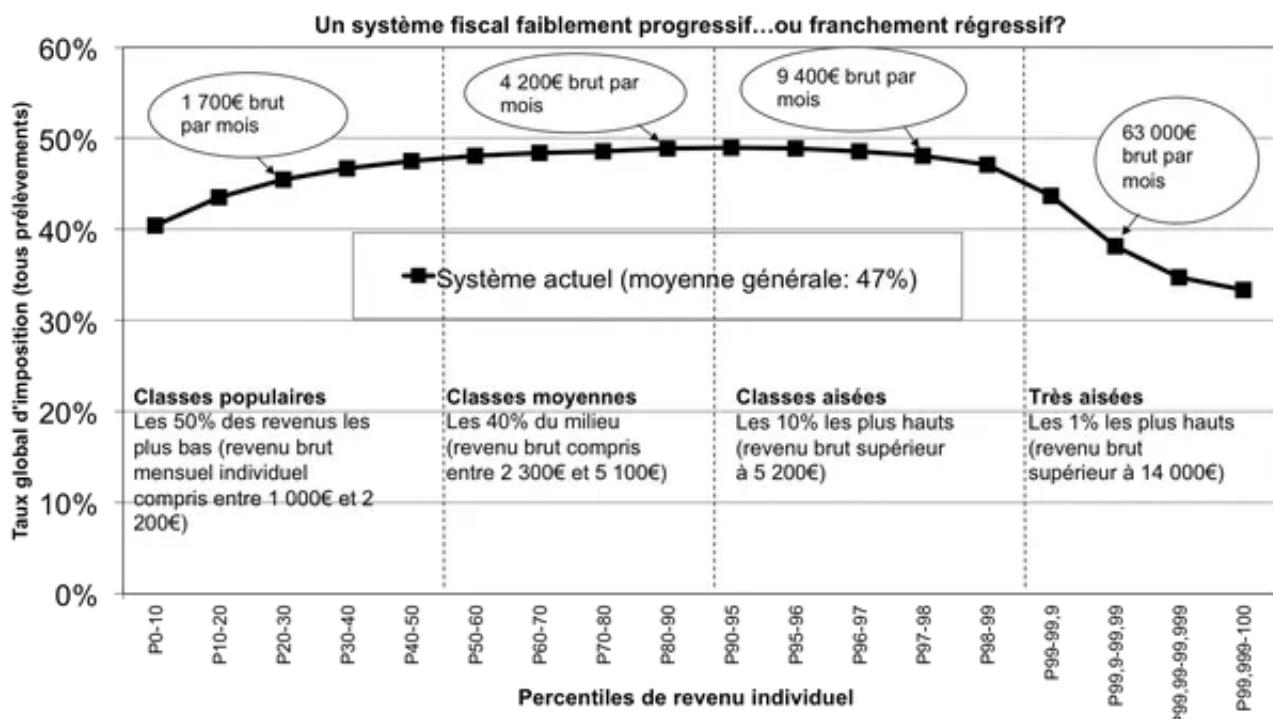
Annexe

Pourquoi les riches devraient-ils payer plus d'impôts ?

Les réponses, trouvées sur la plate-forme Quora (décembre 2017), fournies par Nicolas Voyez, sont intéressantes à lire :

De très nombreuses réponses possibles:

- *Si ils payaient autant d'impôts que les autres, cela serait déjà pas mal. Une recherche google rapide nous montre par exemple ceci*



Et encore, on parle de la partie déclarative, quand on sais que les riches peuvent beaucoup plus facilement effectuer de l'évasion fiscale ou profiter de niches que les autres, le résultat réel doit être bien plus bas.

- *Parce que leur richesse n'est pas apparue de nulle part. Soit ils l'ont héritée, soit elle est le fruit d'un travail collectif dont ils ont réussi à extraire la part la plus importante, soit ils ont été très chanceux. Quoi qu'il en soit, il est normal qu'une partie de leur richesse soit redistribuée aux autres personnes qui ont contribué à leur richesse.*
- *Parce qu'ils utilisent plus les biens communs que les pauvres. Prenons deux exemples : Mr michu, employé agricole, dispose d'une voiture, et utilise donc fréquemment les routes de son département, pour aller de sa maison à son travail, faire des courses, et une fois par an aller en vacances à la plage. Jean-Eudes de la Marquise, lui, possède une entreprise de transport comprenant 400 poids lourds. Ceux-ci roulent 8h par jour sur toutes les routes de France, weekend compris. Lequel des deux utilise le plus les infrastructures françaises, et devrait donc payer plus d'impôts pour les entretenir ?*
- *Parce qu'ils n'en ont pas besoin. L'argent fait le bonheur, mais jusqu'à une certaine limite. Passé un certain seuil, l'utilité marginale de l'argent sur le bonheur d'une personne est*

extraordinairement faible, voir inexiste. Dans ce cas, pourquoi ne pas donner cet argent à ceux qui en profiteront plus ?

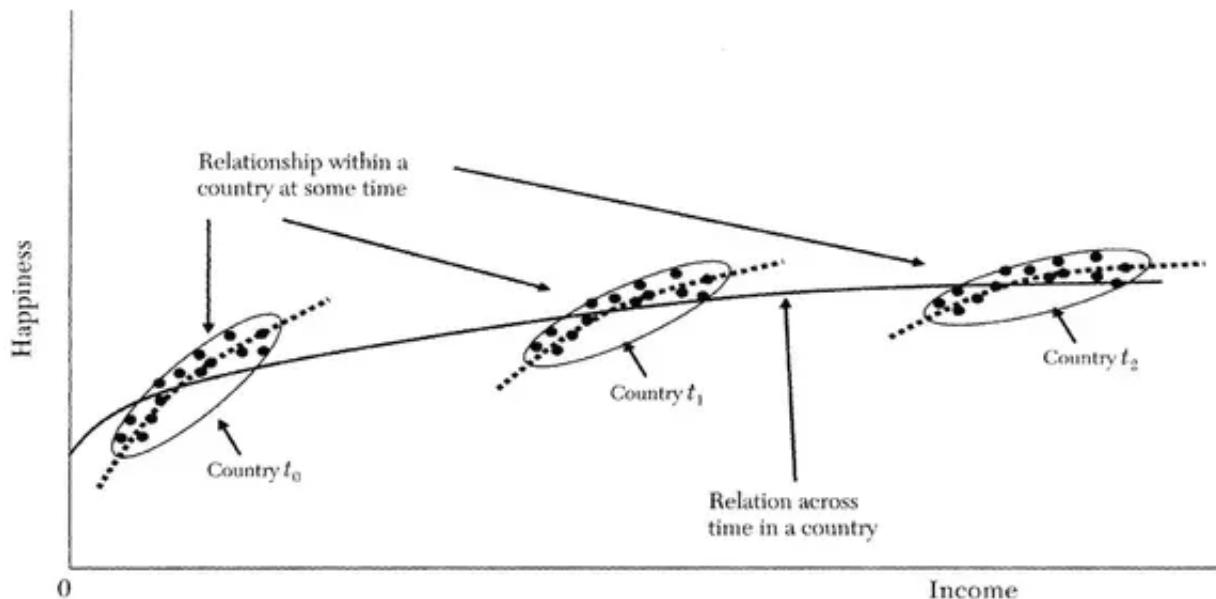


Figure 4. The Relationship between Income and Happiness at the Individual and the Aggregate Level

- *Parce que nous sommes dans une société qui prône l'entraide. Tout le monde n'a pas les mêmes conditions de départ, les mêmes chances dans la vie. Il est donc normal que ceux qui ont mieux réussi aident ceux qui n'y sont pas parvenu. Qui sais, après un coup du sort, si un homme riche pers toutes ses sa richesse, ne sera t-il pas heureux que les personnes plus riches que lui l'aide avec leurs impôts à conserver malgré tout des conditions de vie décentes ?*

Autres réflexions sur le vaste sujet des impôts

Les impôts sont le la rançon de la vie en société : qui veut passer du stade de la cueillette au stade d'une vie confortable, où l'on ait le temps et les moyens de penser et de jouer, doit s'associer pour produire plus facilement. L'augmentation de la productivité ne peut se faire que par la division du travail et donc par une structure permettant les échanges.

La parcellisation du travail entraîne, à climat égal, des inégalités dans la répartition des tâches et des revenus : Ceux qui gagnent beaucoup ne peuvent le faire que sur le dos de ceux qui gagnent peu. Il convient que la société soit régulatrice.

La structure qui permet les échanges se situe à de multiples niveaux, depuis les échanges les plus élémentaires de particulier à particulier, en passant par les échanges à l'intérieur même de l'entreprise, jusqu'aux échanges au niveau de la planète, échanges de biens matériels ou abstraits tels les informations ou les connaissances. Il convient que la société prenne les moyens pour la libre circulation des hommes, des biens et des idées. Cela ne veut pas dire que les moyens soient une propriété collective, mais que les moyens d'échanges soient disponibles à tous, chacun ayant

un droit de regard sur leur gestion, en particulier pour éviter que les quelques plus riches ne monopolisent les moyens d'échanges au détriment des plus pauvres, en appliquant le raisonnement qui veut que le service soit en fonction de l'investissement économique, version moderne de la loi du plus fort.

La solution actuelle qui sépare la fonction de collecte des fonds collectifs de la fonction d'utilisation de ces fonds semble satisfaisante et permet de décider démocratiquement d'une part du niveau de l'impôt et d'autre part du budget. Ce qu'elle ne permet pas, c'est de décider démocratiquement du processus de collecte, si ce n'est a posteriori, par la sanction électorale, que ce soit pour la répartition des prélèvements entre le niveau national, le niveau régional et le niveau local -sans parler du niveau international qui vient à l'ordre du jour- que ce soit pour la répartition des prélèvements directs et indirects, que ce soit pour la définition des barèmes à appliquer sur chaque type de prélèvement. En effet, les méthodes de prélèvement sont les leviers économiques par lesquels le gouvernement peut infléchir certains choix de société et maintenir l'équilibre du système économique national. Par exemple, le fait de baisser les taux d'intérêts des prêts d'accession à la propriété peut relancer le secteur de la construction, de façon à lui faire prendre le relais du secteur sidérurgique en crise.

La question est de savoir jusqu'à quel niveau les leviers de l'Etat (national, régional ou local) peuvent agir. Si ces leviers agissent dans le moindre détail, la machine devient si complexe que le résultat des multiples actions sur ces leviers n'a en général pas grand-chose à voir avec la réflexion qui a précédé l'action. Si les leviers économiques sont trop globaux, ils permettent des abus difficilement contrôlables par ailleurs. L'intelligence politique consiste à trouver le juste nombre de mesures pour le remplissage des caisses de l'état.

L'Etat est confronté à un ensemble d'inégalités naturelles qu'il doit conserver à l'intérieur de certaines limites :

- Régions riches et régions pauvres : il convient de déterminer ce qu'est une région riche par rapport à une région pauvre, en terme de pouvoir d'achat sans doute, mais aussi en terme de devenir, de cadre de vie, de sujétions climatiques, de potentiel culturel... Ainsi chaque région (mais qu'est-ce qu'une région?), devrait présenter un bilan multicritère à un arbitrage (corps élu) susceptible de répartir un pourcentage de la recette de l'état selon des besoins clairement exprimés.
- Ville riches et villes pauvres : Le procédé en vigueur pour les régions devrait être reconduit au niveau local

L'Etat pourrait n'avoir qu'une caisse, avec un mode de perception et un mode de distribution uniques pour l'ensemble du territoire. Ce serait faire fi des disparités et des cultures locales et régionales.

Citoyen actionnaire

Imaginons une entreprise ayant 100 actionnaires, dont une dizaine détient la moitié des actions, et les 190 autres l'autre moitié.

Cette société connaît de grosses difficultés. L'assemblée générale décide une participation des actionnaires pour sauver l'entreprise.

La première proposition consiste à modifier la répartition des actions en fonction de la participation fournie par chacun.

La deuxième est une participation égale de tous sans modification du nombre d'action détenu par chacun.

La troisième une participation de chacun en fonction du nombre d'action en sa possession, sans modifier le nombre d'action de chacun.

Les différentes propositions sont débattues, sans qu'un consensus ne se dégage, bien évidemment. Dans la salle, on constate quelques petits noyaux durs aux positions bien ancrées. Chez les autres, quelques petits conciliabules se créent. C'est en général celui qui possède le plus d'actions qui a fait la première démarche vers celui ou ceux qui en ont un peu moins. Parallèlement, les orateurs se succèdent à la tribune. Les discours sont de très inégale qualité. Ceux qui prononcent les discours les mieux construits interviennent toujours avec beaucoup d'à propos et se gardent bien de conclure quant à la proposition à choisir, mais les arguments amènent souvent à penser que la première proposition est bonne pour tous.

Au vote, celle-ci passe à une courte majorité.

Trois ans plus tard, l'entreprise est à nouveau florissante. Les 10 actionnaires les plus riches détiennent maintenant 60% des actions.

On pourrait imaginer une autre fin de l'histoire. Trois ans plus tard, l'entreprise est toujours en péril, après un passage optimiste à la fin duquel les gros porteurs ont revendu leurs actions. Les changements de directeurs, les dégraissages et les réformes de structure n'ont pas suffit. On est venu dire aux actionnaires fidèles qu'un faisceau de difficultés liées à la conjoncture a empêché le décollage espéré.

L'économiste me répondra vertement et doctement que la réalité est tout autre et autrement plus compliquée. Etait-il gros, moyen ou petit porteur, cet économiste, je ne sais.

Moi, en tout cas, je fais partie des 50 millions d'actionnaires de l'Etat français. Chaque année, l'Etat me verse quelques dividendes sous forme de routes plus ou moins entretenues, de remboursements de frais de maladie, d'éducation de mes enfants et des enfants des autres - car je pense que l'éducation des autres enfants que les miens m'est indirectement bénéfique - . D'un autre coté, je fais aussi partie de l'entreprise France. Seulement, au lieu de travailler pour elle, je lui verse chaque année l'équivalent d'une vingtaine de journées de travail, au travers de l'impôt sur mon revenu et l'équivalent d'une cinquantaine d'autres journées de travail au travers de la TVA et de diverses cotisations sociales, foncières....

Et de temps en temps, je vote, à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Etat. Mais les discours ne m'impressionnent plus. Depuis que les moeurs sont ceux d'aujourd'hui, j'ai constaté que les actionnaires les plus riches devenaient de plus en plus riches, et que plus on était pauvre plus on s'appauvrisait. Alors je vote, c'est mon seul droit de citoyen actionnaire.

Autres temps, autres moeurs. Comme la vie est courte, il est commode aujourd'hui de vivre à crédit. Encore faut-il se limiter. Le patron du bistrot ne fait plus crédit, ça lui coûte cher, vu que le client le remboursera sans intérêt. Le banquier fait crédit, mais uniquement si cela lui rapporte, si l'emprunteur est un homme sûr. Le père de famille n'emprunte pas pour acheter un livre ou se faire un petit plaisir. On emprunte pour une maison, ou pour refaire la cuisine, même si cela doit au bout du compte coûter plus cher. Essayez donc aujourd'hui de vivre dans une location tout en économisant de quoi payer sans aucun crédit votre maison. Une vie de labeur et d'économie ne suffirait sans doute pas. La vie est courte et le banquier vous tend la main. Pourquoi ne pas acheter le service qu'il vous offre, même s'il est un peu cher payé.

Le chef d'entreprise fait une démarche similaire. En gagnant quelques mois ou quelques années sur un investissement, c'est la vie, voire la survie de l'entreprise qu'il assure. Mais le chef

d'entreprise se situe aussi dans une perspective courte. Le jour où son entreprise dégagera les bénéfices qu'il escompte, c'est avec eux qu'il poursuivra ses investissements, sans laisser à chaque fois 10 ou 20% dans les mains du prêteur.

L'Etat quant à lui, doit-il suivre cette voie? L'économiste répondra à coup sûr oui, en arguant que plus un pays est endetté plus il est riche, voyez les Etats-Unis. Cependant, l'actionnaire de l'Etat que je suis se plaint. La dette coûte à l'Etat chaque année des dizaines de milliards. Quand l'Etat, qui engrange chaque année mille milliards d'euros, emprunte environ 100 millions pour faire 15 km d'autoroute, c'est comme si un père de famille qui gagne 36000€ par an empruntait 360€ pour s'acheter un téléphone, qui lui reviendrait en fait à 476€ avec un emprunt à 6% sur 10 ans comme pour une autoroute. Les 100 millions empruntés pour faire les 15 kilomètres d'autoroute, généreront, eux, en 10 ans, un intérêt de 32 millions, autant d'argent que l'Etat aura laissé dans la poche des riches prêteurs, qui seront alors encore plus riches.

Du fait de ses dettes, l'Etat emprunte en permanence et dilapide sa richesse dans le paiement des intérêts. La pression est telle que les gouvernements cherchent à se décharger de plus en plus des dépenses qui jusqu'alors leur incombait. Les autoroutes deviennent l'affaire des investisseurs privés en contrepartie du péage. Autant de dépenses que les impôts n'ont plus à couvrir. L'automobiliste peut être content en tant que contribuable. Mais c'est quand même lui qui paiera la construction des autoroutes. Il paiera même plus cher, puisqu'il faut aussi rémunérer le bénéfice de l'investisseur tout autant que les intérêts des emprunts qui auront été contractés pour la construction. Ce que n'aurait pas fait un Etat intelligent qui a les moyens de payer comptant.

La spirale est amorcée, l'Etat pourrait se désengager de tout. Pourquoi ne pas sous-traiter la tenue des registres d'Etat-civil, tout autant que la production et la distribution d'électricité. Tout travail clairement individualisé peut donner lieu à une facture. Et beaucoup de travaux actuellement du ressort de l'Etat sont beaucoup plus individualisables que le réseau autoroutier.

Ce faisant, on oublie quelques principes fondateurs de notre pays. Les œuvres de l'Etat s'inscrivent dans une répartition politique de la richesse collective, selon la devise "Liberté, Egalité, Fraternité". En particulier, le mécanisme qui sépare clairement les recettes et les dépenses collectives a fait ses preuves. Le vote du budget est le seul moyen de répartition politique de la richesse nationale. Les sous-traitances échappent à ce mécanisme, puisque l'usager d'un équipement concédé en paye directement l'usage. Poussé trop loin, le désengagement de l'Etat réduirait d'autant la capacité du citoyen à gérer son pays, faute d'un budget national suffisant. L'évolution civile serait alors essentiellement commandé par les marchands.

En tant que citoyen, je préfère être actionnaire d'un Etat riche et intelligent, c'est ma responsabilité vis à vis de mes enfants, et des enfants de mes enfants.